

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'AMMC vise la mise à jour annuelle du dossier d'information relatif au programme d'émission de billets de trésorerie de Label'Vie S.A.

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux - AMMC - a visé, en date du 26 septembre 2025 sous la référence VI/EM/033/2025, le dossier d'information relatif à la mise à jour annuelle du programme d'émission de billets de trésorerie de Label'Vie S.A.

Le Dossier d'information visé par l'AMMC est constitué de :

- * La note relative au programme d'émission de billets de trésorerie enregistrée par l'AMMC le 13 décembre 2019, sous la référence EN/ EM/016/2019
- * Le document de référence de LabelVie, relatif à l'exercice 2024, enregistré par l'AMMC le 26 septembre 2025, sous la référence EN/ EM/025/2025.

Le Dossier d'information visé par l'AMMC est disponible à tout moment au :

- * Siège social de Label'Vie S.A. : Angle Rue Rif et Route des Zaërs Km 3,5 Souissi Rabat - Maroc et sur son site internet (www.labelvie.ma)
- * Auprès du conseiller financier : CDG CAPITAL, Tour Mamounia, Place Moulay Hassan Rabat - Maroc.

Le dossier d'information est mis à la disposition du public sur le site internet de l'AMMC : www.ammc.ma.

Par ailleurs, des résumés du dossier d'information en langues arabe et anglaise seront publiés incessamment sur le site internet de LabelVie et sur le site internet de l'AMMC.